	Informations Instructeurs	Note 2026/02	Rédacteur : T.F. *10/11/2026*

1. **Bourses aéronautiques :**

Nos pilotes, élèves ou pas, peuvent dans certaines conditions bénéficier de bourses qui sont attribuées soit par le CRA Bretagne soit par la FFA, et peuvent souvent se cumuler.
Elles sont soumises uniquement à des conditions d'objectifs réalisés. Ces bourses sont sans condition de ressources, tout le monde peut y prétendre.

Ces bourses et leurs montants peuvent évoluer d'une année à l'autre mais sont relativement stables depuis 4 ans.
Aurélien LE GOUGE en surveille l'évolution.

Un document de synthèse, qui sera mis à jour, est inséré dans le chapitre « Consignes & informations ».

Son étude laisse apparaître l'intérêt de ces bourses pour nos élèves, avec en plus, une prime pour le travail personnel des élèves ainsi qu'à leur assiduité à réaliser leurs objectifs.

Exemples :

- Elève-pilote de moins de 21 ans, titulaire du BIA, qui à l'issue d'une formation obtient le LAPL, puis qui suit une formation complémentaire et obtient ensuite le PPL :
  Il peut obtenir jusqu'à 3 445€ et ensuite 500€ de bourses.
- Le même élève, âgé de plus de 21 ans, obtiendra 300 € et ensuite 1300 € de bourses.

Il est souhaitable que chaque instructeur guide ses élèves dans leur choix (ex. : commencer par le LAPL, attendre l'obtention de l'examen théorique avant le 1er « lâcher »...), et qu'il les conseille au mieux pour essayer d'obtenir ces bourses.

2. **Mise à disposition de matériel :**

Le matériel suivant est à votre disposition au Club :

- Lunettes de VSV
- VHF portable (utile pour les premiers vols solo)

Si vous devez les utiliser, n'oubliez pas de les remettre après usage à l'endroit où vous les avez trouvés (ne pas changer de prise pour la mise en charge de la VHF).

3. **Inscription Aerogligli pour les élèves : (procédure dispo sur le site instructeur)**

Les élèves du QAC bénéficient d'une réduction de **30%** sur les abonnements.

Chaque élève peut effectuer son ouverture de compte lui-même de la façon suivante :

- Créer un compte sur : https://www.aerogligli.fr/session/register
- Ensuite, se rendre sur la rubrique « élève », rubrique « Abonnements » et choisir la formule qui convient.
- Dans le formulaire d'abonnement, il y a une liste déroulante des aéroclubs, dans laquelle il faut sélectionner QUIBERON AIR CLUB, pour être rattaché à l'aéroclub et bénéficier de la remise qui est accordée.